

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

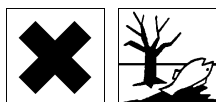
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## S&P Resin Epoxy 50 (Comp. A)

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Utilisation de la substance/de la préparation	Solution de résine époxy
Identification de la société/entreprise	S&P Reinforcement International AG Seewernstrasse CH-6423 Seewen/SZ Switzerland  +41 41 825 00 70 / info@sp-reinforcement.eu (8 – 17 h)
Téléphone en cas d'urgence	145 / +41 44 251 51 51 (Swiss Toxicological Info Center - 24h)
Date de révision	14.04.2011
Version	1

### 2. Identification des dangers



Xi - Irritant.  
N - Dangereux pour l'environnement.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 3. Composition/Information sur les composants

Caractéristiques chimiques      Composants époxy.

Composants		Symbole(s)	Phrase(s) de risque	CAS	EINECS
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	20% - 25%	Xi,N	R-36/38-43-51/53	9003-36-5	500-006-8
reaction product: bisphenol-A-	50% - 75%	Xi,N	R-36/38-43-	25068-38-6	500-033-5

(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight <= 700)			51/53		
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10- 16)méthyl]	15% - 20%	Xi,N	R-43-36/38- 51/53	68081-84-5	268-358-2

---

## 4. Premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon. Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Utiliser un produit chimique sec, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
<b>Équipement spéciaux pour la protection des intervenants</b>	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

---

## 7. Manipulation et stockage

<b>Manipulation</b>	Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée.
<b>Stockage</b>	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

---

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

<b>Contrôle de l'exposition professionnelle</b>	Pratiques générales d'hygiène industrielle.
<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre A/P2.
<b>Protection des mains</b>	Gants en Nitrile. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: 1 h.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements de protection à manches longues.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Forme</b>	Visqueux.
<b>Couleur</b>	Jaune clair.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Propriétés physiques et chimiques</b>	pH: non applicable. Point d'éclair: > 99 °C. Solubilité dans l'eau: insoluble. Solubilité dans les graisses: insoluble. Densité 1.5 g/ml. Limites d'explosivité: non applicable.

---

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières à éviter</b>	Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.



Reinforcement International AG  
Aucun raisonnablement prévisible.

**Produits de décomposition  
dangereux**

---

## **11. Informations toxicologiques**

<b>Effets locaux</b>	Irritant pour les yeux et la peau.
<b>Toxicité à long terme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>Sensibilisation</b>	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

---

## **12. Informations écologiques**

<b>Persistence et dégradabilité</b>	Difficilement biodégradable.
<b>Résultats de l'évaluation PBT</b>	Cette préparation contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumalables et toxiques (PBT).
<b>Autres effets nocifs</b>	pollue fortement l'eau (WGK-D : 3 - par l'intéressé lui-même).

---

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Code du catalogue européen de déchet (CED-code): 08 04 09.
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

---

## 14. Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	Proper shipping name MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Epoxyde derivatives) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 9. Code de classement M6. Risk No. 90. Quantités limitées LQ7. Code de tunnel 3 (E)
<b>IMO</b>	Proper shipping name Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxyde derivatives) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 9. Quantités limitées 5 kg. No EMS F-A, S-F.
<b>ICAO</b>	Proper shipping name Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. * (Epoxyde derivatives) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 914 (450 L). Instruction d'emballage (LQ): Y914 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 914 (450 L).

---

## 15. Informations réglementaires

<b>Symbole(s)</b>	Xi - Irritant. N - Dangereux pour l'environnement.
<b>Phrase(s) de risque</b>	R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrase(s) de sécurité</b>	S1/2: Conserver sous clef et hors de portée des enfants. S24: Éviter le contact avec la peau. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37: Porter des gants appropriés. S60: Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
<b>Renseignement additionnel</b>	Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.



Reinforcement International AG

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight <= 700), CAS-No. 25068-38-6, CE-No. 500-033-5

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol, CAS-No. 9003-36-5 , CE-No. 500-006-8  
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl], CAS-No. 68081-84-5, CE-No. 268-358-2

**Informations réglementaires**

Classé et étiqueté conformément aux directives de la CE.  
VOC (CH) = 0%

---

## **16. Autres données**

**Utilisation recommandée**

Uniquement pour utilisation industrielle.

**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Autres informations**

Prendre connaissance du mode d'emploi.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité.